



Maison  
Des Associations  
de Strasbourg

MDAS.org

# Appel à projet 2016

« Faire ensemble avec nos différences »



# FONDATION SNCF



La Fondation se porte sur des domaines fondateurs de la citoyenneté : Education, **Solidarité** et Culture

Site Web : <http://www.fondation-sncf.org>

Différents types d'appels à projets : national et local; et mécénat de compétence.

Deux soutiens possibles sur la tranche 2016-2020



Maison  
Des Associations  
de Strasbourg

[MDAS.org](http://MDAS.org)

# LE RÉSEAU NATIONAL DES MAISONS DES ASSOCIATIONS



Soutenir le déploiement de l'appel à projets  
« Faire ensemble avec nos différences » au plus  
près des territoires.

Site Web : <http://www.maisonsdesassociations.fr>



Maison  
Des Associations  
de Strasbourg

MDAS.org

# MAISON DES ASSOCIATIONS DE STRASBOURG

La MDAS a pour vocation de promouvoir et de soutenir la vie associative strasbourgeoise.

Les trois pôles d'activités de la MDAS :

- Une **plateforme de services** : location de salles, d'hébergement juridique, de bureaux,...
- Un **lieu ressource** pour soutenir la vie associative : un centre de ressources, du conseil individualisé, des actions collectives, des outils,...
- La **promotion** de la vie associative: salon, annuaire, calendrier des manifestations, projets en partenariat, bourse au bénévolat ...



# APPEL À PROJETS – EDITION 2016

## Les enjeux

- La co-construction associative qui multiplie les angles d'attaque, conforte la pertinence des actions et qui par la mutualisation des ressources et des énergies optimise l'impact
- Le partage des « différences » dans l'action et la mise en œuvre de réalisations communes



# APPEL À PROJETS – EDITION 2016

## Les objectifs

- Promouvoir la coopération inter-associative comme une voie d'avenir pour inventer les réponses de demain
- Encourager le « faire ensemble » pour renforcer la cohésion sociale



# APPEL À PROJETS – BILAN 2015

- 8 associations rencontrées
- 6 associations accompagnées déposent un projet
- 3 associations sont lauréates
- Au niveau national :
  - 275 projets présentés
  - 105 projets lauréats
  - total des dotations : 399 757 €



# APPEL À PROJETS – EDITION 2016

## Déploiement

Dans chaque région, les projets présentés doivent être accompagnés par une Maison des Associations référente.

La Maison des Associations de Strasbourg (MDAS)

- A choisi de s'appuyer sur le réseau des associations « Têtes de réseau », et le service « Vie associative » de la ville de Strasbourg pour diffuser l'information
- A constitué un comité d'experts dont les membres sont : Fédération des MJC d'Alsace, Fédération des Centres socioculturels du Bas-Rhin, Réseau Express Jeunes, Ville et Eurométropole de Strasbourg, MDA Mulhouse, Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine





# APPEL À PROJETS – EDITION 2016

## Rôle de la MDAS et des membres du comité d'experts

- Identifier ou initier des projets inter-associatifs répondants aux critères de l'appel à projets sur l'Alsace
- Accompagner les associations dans la structuration de leur projet et dans sa présentation à la fondation SNCF en fonction de ses besoins (projet, dossier de candidature)
- Faire bénéficier les associations d'un outillage fourni par la fondation SNCF
- Valider l'éligibilité du projet, animer et participer à la sélection locale des projets (jury d'experts)
- Faire le lien avec la Fondation SNCF localement



# APPEL À PROJETS – EDITION 2016

## Les critères

### Critères d'éligibilité :

- L'action doit être co-construite et pilotée par au moins 3 associations
- Le projet proposé doit concerné une action commune associant au moins 2 publics distincts

### Critères d'appréciation :

Clarté des objectifs, implication des participants, ancrage local, modalités de prise de décision, organisation des réunions/rencontres, etc.



# APPEL À PROJETS – EDITION 2016

## Eléments à prendre en compte

- Possible avec des associations transfrontalières, si le projet se déroule en France et l'association française est référente
- Les 3 associations ne doivent pas être de la même fédération
- Le projet peut être commencé mais il ne peut être terminé au moment du dépôt du dossier
- Si c'est un projet récurrent : il doit avoir un élément clairement nouveau et innovant



# APPEL À PROJETS – EDITION 2016

- Il peut s'agir d'un projet sur plusieurs années, mais la partie concernée par l'appel à projet doit être clairement identifiée
- Prévoir une évaluation du projet (à transmettre dans les 2 ans à la fondation)

## Thèmes en 2015

- Handicap (ex : rencontre avec des valides)
- Interculturel (mais pas politique, ethnique ou religieux)
- Mixité (ex : filles/garçons)
- Intergénérationnel (ex : jeunes/séniors)



# APPEL À PROJETS – EDITION 2016

## Calendrier

- Sélection en 2 temps : local et national
- 25 avril 2016 : lancement de l'appel à projet
- Juin à septembre 2016 : 1<sup>er</sup> jury de sélection locale.  
*Pas de projets déposés.*
- **15 Octobre 2016 : date limite** de dépôt des dossiers à la MDAS
- Avant le 15 novembre 2016 : 2<sup>ème</sup> jury de sélection locale
- **15 novembre 2016 : date limite** de dépôt des dossiers au niveau **national**


# APPEL À PROJETS – EDITION 2016

## Dotation

- Entre **1000 € et 5000 €** pour un projet
- Ne doit pas excéder **30%** du total du budget prévisionnel de l'action
- Les contributions volontaires (valorisation du bénévolat, prestations en nature, etc.) doivent être prises en compte dans le budget

# APPEL À PROJETS – EDITION 2016

## Contacts

- Anne-Julie GRIMM, chargée de projets  
[projets@mdas.org](mailto:projets@mdas.org)
- Fabienne ORBAN, conseillère centre de ressources associatives  
[conseils@mdas.org](mailto:conseils@mdas.org)
-  : **03 88 25 19 39**